



Nous, Cassiopée Nox, Héraut d'armes de Bretagne,  
attestons des serments mutuels prononcés le 02/04/1470, à Saint-Quay-Portrieux entre :

Pilla de Lioncôurt  
Vicomte de Saint-Quay-Portrieux

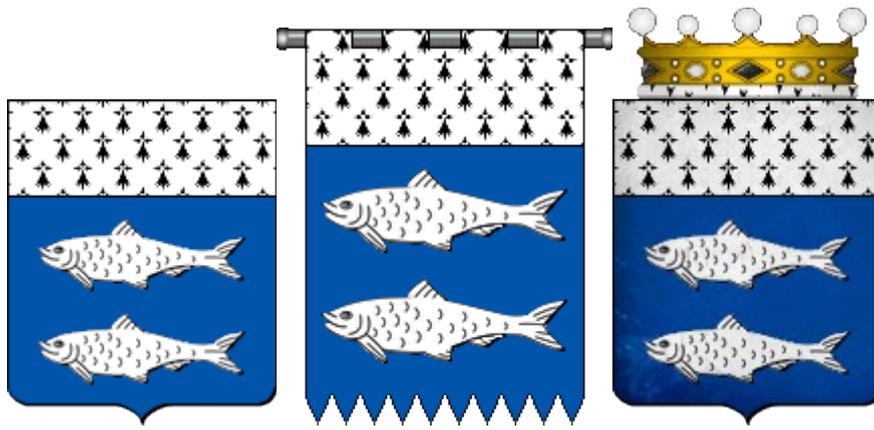
et

Liza Lablanche d'Abancourt

Par le présent document nous témoignons des serments vassaliques entre Monseigneur Pilla de Lioncôurt, Vicomte de Saint-Quay-Portrieux et Liza Lablanche d'Abancourt.

Nous validons et actons que suite à ces serments Liza Lablanche d'Abancourt se voit anoblir Baronne de Binic, fief situé sur le Domaine de Goelo.

Les armes de Binic (Binig) se représentent :  
« D'azur à deux poissons d'argent nageant l'un sur l'autre (superposés en fasce), au chef d'hermine . »



Fait à Saint-Quay-Portrieux  
Le 02/04/1470

